

Sujets de prière

- **Formation d'été 29 juin au 4 juillet : Le thème : Les croyants :** Que le Seigneur libère Son fardeau à travers les frères qui s'adresseront aux églises. Prions que le Seigneur oigne nos oreilles afin que nous puissions entendre Sa voix, et qu'Il ouvre nos yeux afin que nous puissions percevoir Son fardeau et être un avec Lui en esprit. Puissions-nous lier l'ennemi afin qu'il ne puisse pas détourner l'attention des saints.
- **Formation collégiale 2026 (Nord-Est : 10-14 juillet) – Kingston, NY :** Que les étudiants collégiaux (ou ceux d'âge collégial) reçoivent une vision céleste, soient équipés de la vérité, croissent dans l'expérience de la vie, soient perfectionnés dans la proclamation de l'évangile, et développent leur caractère pour devenir des vases utiles pour l'édification du Corps de Christ. Que le Seigneur fortifie tous les serviteurs lors de leurs services pendant la formation collégiale. Que le Seigneur prépare les étudiants collégiaux (ou ceux d'âge collégial) afin qu'ils soient prêts pour cette période.
- **Formation de perfectionnement sinophone de l'Amérique du Nord : Côte Est : 22-26 juillet, Côte Ouest : 29 juillet au 2 août – Le thème : Bâtir la Maison de Dieu :** Date limite d'inscription : 28 juin pour la formation en personne et 8 juillet pour la formation en ligne. Prions que les saints soient encouragés à s'inscrire avant la date limite et à toucher le fardeau de ce thème.
- **Porter du fruit pour Son témoignage à Montréal :** « En tant que sarments, nous devons porter du fruit. Si quelqu'un n'a pas porté de fruit depuis plusieurs années, je m'inquiète beaucoup pour lui. Il y a un risque que celui-ci soit coupé de la source de vie. Nous devons nous efforcer et nous montrer désespérés. Nous devons dire : "Seigneur, je suis l'un de Tes sarments. Pourquoi est-ce que je ne porte pas de fruit? Je dois en porter. Je ne peux plus continuer ainsi. Seigneur, aie pitié de moi afin que, par Ta grâce, je puisse porter au moins un fruit". Si nous portons ne serait-ce qu'un seul fruit, l'approvisionnement en vie affluera. Le jus de vie jaillira, et nous porterons davantage de fruits. Porter le premier fruit est une percée. Nous devons faire l'expérience d'une telle percée. Nous devons aller vers le Seigneur pour avoir une relation approfondie avec Lui ». (CWWL, 1973–1974, vol. 2, chap. 3) – Que la prière contenue dans cet extrait du ministère soit notre prière. Puissions-nous tous nous efforcer d'être des sarments normaux qui portent du fruit et nous montrer désespérés devant le Seigneur afin de porter au moins un fruit par année. Puissions-nous aller vers le Seigneur pour avoir une relation approfondie avec Lui.
- **Prions pour les différents besoins locaux à Montréal :** Les saints, leurs relations, ainsi que les personnes ayant besoin de soutien et de soins pastoraux.

Lecture quotidienne

- La Sainte Bible Version Recouvrement avec notes : Ep 6.1 – Ph 1.26.
- PSVCM : Faire l'expérience de Christ, se réjouir de Lui et L'exprimer (3), Vol. 06, Semaine 34.
- Étude de Vie de Philippiens, Messages 26 et 27.

Annonces

- La Formation semestrielle de juin/juillet aura lieu du lundi 29 juin (16 h) au samedi 4 juillet (21 h 30) au Ministry Conference Center, Living Stream Ministry Campus, 2431 W. La Palma Avenue, Anaheim, CA 92801. Veuillez payer à l'église les frais d'inscription de 185 \$CA pour la formation en ligne/vidéo, soit en espèces, par chèque ou par virement électronique.

Annonces (suite)

- L'École d'été de la Vérité aura lieu cette année à la Salle de réunion de l'Église à Kitchener, ON, du Jour du Seigneur 2 août en après-midi, jusqu'au vendredi 7 août en après-midi. Le coût par personne est de 220 \$. La date limite d'inscription est le Jour du Seigneur 12 juillet. Veuillez communiquer avec les serviteurs des jeunes gens pour vous inscrire et pour obtenir plus d'information.
- Veuillez considérer soigneusement vos besoins devant le Seigneur et transmettre vos requêtes de prière par courriel à Allan Yeow, allan.yeow81@gmail.com, au plus tard le mercredi soir de chaque semaine. Puisse le Seigneur nous apprendre à prier pour l'avancement de Son économie.

Événements à venir

- 29 juin au 4 juillet 2026, Anaheim, CA : **Formation semestrielle de juin.**
- 10-14 juillet, Kingston, NY : **Formation des étudiants collégiaux.**
- 22-26 juillet, Camp Penuel, NY : **Formation de perfectionnement sinophone de l'Amérique du Nord, Côte Est.**
- 29 juillet au 2 août, Fremont, CA : **Formation de perfectionnement sinophone de l'Amérique du Nord, Côte Ouest.**
- 2-7 août, Kitchener, ON : **École d'été de la Vérité pour l'Est du Canada.**
- 24-26 septembre, Amsterdam, Pays-Bas : **Formation internationale de septembre pour les anciens et les frères responsables.**

Activités de la semaine

Dim-28-juin JOUR DU SEIGNEUR	• 10 h 00-12 h 30 : Table du Seigneur et réunions de prophétie.
Lun-29-juin	• Formation semestrielle de juin, Anaheim, CA et en ligne.
Mar-30-juin	• 19 h 30-21 h 00 : Réunions de prière des districts anglophone, francophone et sinophone, en personne et sur Zoom. • Formation semestrielle de juin, Anaheim, CA et en ligne.
Mer-01-juil	• Formation semestrielle de juin, Anaheim, CA et en ligne.
Jeu-02-juil	• Formation semestrielle de juin, Anaheim, CA et en ligne.
Ven-03-juil	• 18 h 30-21 h 00 : Réunions de maison des districts anglophone, francophone et sinophone, en personne et sur Zoom. • Formation semestrielle de juin, Anaheim, CA et en ligne.
Sam-04-juil	• Formation semestrielle de juin, Anaheim, CA et en ligne.
Dim-05-juil JOUR DU SEIGNEUR	• 10 h 00-12 h 30 : Table du Seigneur réunions de prophétie.

25. Délivrance

Références bibliques : Rm 7.15—8.2

Délivrance

III. La loi de l'Esprit de vie qui nous libère de la loi du péché

Romains 8.1-2 indique « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus Christ. En effet, la loi de l'Esprit de vie en Jésus Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort ». Le chemin vers la victoire consiste à être libéré de la loi du péché et de la mort. Ce verset ne dit pas : « L'Esprit de vie m'a libéré, en Jésus-Christ, du péché et de la mort ». (Je crains que de nombreux chrétiens ne pensent ainsi.) Il dit plutôt : « La loi de l'Esprit de vie en Jésus Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort ». Beaucoup de chrétiens considèrent que l'Esprit de vie ne les libère que du péché et de la mort. Ils ne comprennent pas que la loi de l'Esprit de vie les libère de la loi du péché et de la mort. Il faut de nombreuses années à certains chrétiens pour comprendre que le péché et la mort constituent une loi en eux et que le Saint-Esprit est une autre loi en eux. Lorsque le Seigneur leur ouvrira les yeux, ils verront que le péché et la mort sont une loi et que le Saint-Esprit est également une loi. Prendre conscience que le Saint-Esprit est une loi est une grande découverte. Lorsque nous comprendrons que l'Esprit qui donne la vie est une loi, nous nous lèverons d'un bond et nous nous exclamerons : « Dieu soit loué, Alléluia! ». La volonté de l'homme ne peut vaincre la loi du péché, mais la loi de l'Esprit de vie nous a libérés de la loi du péché et de la mort. Seule la loi de l'Esprit de vie peut libérer l'homme de la loi du péché.

Dès lors que nous aurons pris conscience que le péché est une loi, nous ne chercherons plus à agir par notre propre volonté. Lorsque Dieu nous accordera la grâce de comprendre que le Saint-Esprit est une loi, nous vivrons un grand changement. Beaucoup de gens ne voient dans l'Esprit de vie qu'une source de vie. Ils ne voient pas que le Saint-Esprit est une autre loi en nous, et que nous pouvons être libérés spontanément de la loi du péché et de la mort lorsque nous faisons confiance à cette loi. Cette loi n'exige aucun effort de notre part pour nous délivrer de l'autre loi. Nous n'avons pas besoin de vouloir, de faire quoi que ce soit, ni de nous accrocher au Saint-Esprit. Nous n'avons pas besoin d'être aussi affairés lorsque l'Esprit du Seigneur est en nous. Si nous craignons que l'Esprit du Seigneur n'agisse pas en nous à moins que nous ne nous empressions de l'aider dans les moments de tentation, c'est que nous n'avons pas encore perçu l'Esprit comme une loi en nous. Pussions-nous comprendre que le Saint-Esprit est une loi spontanée en nous. Le chemin de la délivrance du péché ne passe pas par l'exercice de la volonté. Si nous exerçons notre volonté, nous finirons par échouer. Dieu nous a donné une autre loi qui nous libère spontanément de la loi du péché et de la mort. Le problème d'une loi ne peut être résolu que par une autre loi.

Il n'y a aucun effort à fournir lorsque nous essayons de surmonter une loi par une autre loi. Nous avons déjà mentionné que la gravité est une loi. Elle attire tous les objets vers le sol. Mais l'hélium est un gaz plus léger que l'air. Si nous l'enfermons dans un ballon hermétique, celui-ci s'élèvera. Il s'élèvera spontanément; il n'est pas nécessaire de l'aérer ni de le soutenir par une quelconque force. Dès que nous le lâcherons, le ballon s'élèvera. Cette ascension est une loi, et nous n'avons rien à faire pour qu'elle se produise. De la même manière, aucun effort n'est nécessaire lorsque nous faisons face à la loi du péché et de la mort par la loi de l'Esprit de vie.

Imaginons que quelqu'un vous réprimande ou vous frappe sans raison. Il est possible que vous surmontiez cette situation sans même vous rendre compte de ce qui s'est passé. Une fois l'incident terminé, vous vous demanderez peut-être comment vous avez pu ne pas vous mettre en colère alors qu'on vous réprimandait. Vous auriez dû être très en colère face aux paroles de votre interlocuteur. Mais, étonnamment, vous avez surmonté la situation sans même vous en rendre compte! En effet, toutes les victoires sont des victoires inconscientes, car c'est la loi de l'Esprit Saint qui agit et nous soutient, et non notre propre volonté. Ce genre de victoire spontanée est une véritable victoire. Une fois que vous en aurez fait l'expérience, vous réaliserez que seul

l'Esprit qui habite en vous peut vous préserver du péché; vous n'avez pas besoin d'avoir la volonté de ne pas pécher. C'est également l'Esprit Saint qui habite en vous qui vous permet de vaincre; vous n'avez pas besoin de vouloir vaincre. Puisque cette loi habite en vous, vous êtes délivré de la loi du péché et de la mort. Vous êtes en Jésus-Christ, et la loi de l'Esprit de vie est en vous. Spontanément, vous êtes libre. Tant que vous ne comptez pas sur votre propre volonté et vos propres efforts, le Saint-Esprit vous mènera à la victoire.

Par conséquent, la victoire sur le péché n'a rien à voir avec nos efforts. Nous n'avons déployé aucun effort lorsque la loi du péché nous poussait à pécher. De même, nous n'avons pas besoin de déployer le moindre effort pour que la loi de l'Esprit Saint nous libère du péché. La véritable victoire est celle qui ne requiert aucun effort de notre part. Nous n'avons rien à faire. Nous pouvons lever les yeux vers le Seigneur et lui dire : « Tout va bien ». Nos échecs passés étaient le résultat d'une loi, et nos victoires d'aujourd'hui sont également le résultat d'une loi. L'ancienne loi est puissante, mais la loi actuelle est plus puissante encore. L'ancienne loi est certes efficace pour nous conduire au péché, mais la loi actuelle est plus absolue pour nous sauver de la condamnation. Lorsque la loi de l'Esprit de vie s'exprime à travers nous, sa puissance est bien supérieure à celle de la loi du péché et de la mort.

Si nous comprenons cela, nous serons véritablement libérés du péché. La Bible ne dit pas que nous pouvons vaincre le péché par notre volonté. Elle ne parle que de la libération du péché : « La loi de l'Esprit de vie en Jésus Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort ». La loi de l'Esprit qui donne la vie nous a arrachés au domaine de la loi du péché et de la mort. La loi du péché et de la mort est toujours présente, mais celui sur qui elle agissait n'est plus là.

Toute personne sauvée doit bien comprendre le chemin qui mène à la délivrance. Premièrement, nous devons prendre conscience que le péché est une loi en nous. Si nous ne le comprenons pas, nous ne pouvons pas aller plus loin. Deuxièmement, nous devons comprendre que la volonté ne peut pas vaincre la loi du péché. Troisièmement, nous devons comprendre que le Saint-Esprit est une loi, et que cette loi nous libère de la loi du péché.

Plus tôt un nouveau croyant prend conscience de cette voie de la délivrance, mieux c'est. En réalité, personne n'a besoin d'attendre de nombreuses années avant de découvrir le chemin de la délivrance. Vous n'avez pas besoin d'endurer de nombreuses épreuves avant de connaître la liberté. Beaucoup de frères et sœurs ont perdu leur temps inutilement; ils ont versé bien des larmes de défaite. Si vous souhaitez connaître moins de souffrances et de larmes, vous devriez comprendre dès le début que le chemin de la délivrance réside dans ces mots : « La loi de l'Esprit de vie en Jésus Christ m'a affranchi ». Cette loi est si parfaite et si puissante qu'elle vous sauvera jusqu'au bout; vous n'avez rien à faire pour l'aider. Cette loi vous libère complètement du péché, vous sanctifie entièrement et vous comble spontanément de vie.

Frères et sœurs, ne croyez pas que le Saint-Esprit qui est en nous n'exprime Sa vie à travers nous qu'occasionnellement. Si nous pensons ainsi, cela prouve que nous ne connaissons que l'Esprit; nous ne connaissons pas la loi de l'Esprit. La loi de l'Esprit exprime Sa vie en permanence. Elle reste la même en tout temps et en tout lieu. Nous n'avons pas besoin de dire à cette loi de se comporter d'une certaine manière; elle agit ainsi sans que nous ayons à la guider. Une fois que le Seigneur nous aura ouvert les yeux, nous verrons que le trésor qui est en nous n'est pas seulement le Saint-Esprit ou une vie, mais aussi une loi. Alors nous serons libérés, et le problème du péché sera résolu.

Que Dieu nous ouvre les yeux pour que nous voyions cette voie de la délivrance. Qu'Il nous ouvre les yeux pour que nous voyions ce secret de la victoire, et pussions-nous prendre un bon départ sur ce chemin droit.

Note : Ce texte est extrait de la Collection des œuvres de Watchman Nee, vol. 49, Messages pour la croissance des nouveaux croyants (2), chap. 25, DÉLIVRANCE, publié par Living Stream Ministry et disponible au <http://www.ministrybooks.org>.